



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Première réunion du Sous-groupe Espace aérien et opérations d'aérodromes de
l'APIRG
(AAO SG/1)

(Dakar, Sénégal, 29 au 31 mai 2017)

Point 3 de l'ordre du jour : Rationalisation des projets : Revue de l'ordre de priorité et
de l'identification des projets

RATIONALISATION ET PRIORITISATION DES PROJETS

(Présentation du Secrétariat)

RESUME
Ce document de travail présente la liste des Projets de l'APIRG dans le cadre de l'AAO/SG, tels qu'adoptés par l'APIRG et invite à leur revue en vue d'actualiser leur rationalisation et de leur affecter des priorités.
Mesures attendues de la réunion au paragraphe 3 .
REFERENCES : – Rapport de l'APIRG/20 – Rapport de l'APCC/1
Ce document de travail est lié aux Objectifs stratégiques : A & B

1. INTRODUCTION

1.1 Lors de sa Vingtième Réunion tenue à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, du 30 novembre au 2 décembre 2015) l'APIRG a approuvé, dans sa Conclusion 20/40: Question relative à l'identification et à la mise en œuvre des projets, l'ensemble initial de projets identifiés par les Sous-groupes de l'APIRG. L'APIRG a également noté qu'une Equipe de projet pourrait exécuter un ou plusieurs projets et, qu'en fonction de la nature d'un projet, une équipe chargée d'un projet spécifique pourrait faire directement rapport au Groupe plutôt qu'au Sous-groupe.

2. DISCUSSION

2.1 Sur la base de l'orientation de la Réunion en juin 2016 du Bureau de l'APIRG à Nairobi, Kenya, la Réunion conjointe des Sous-groupes de planification opérationnelle

d'aérodromes (AOP/SG) et de Gestion du trafic aérien/ Gestion de l'information aéronautique/Recherches et sauvetage (ATM/AIM/SAR/SG) (JMAASG) à Nairobi, Kenya, du 5 au 8 juillet 2016 a passé en revue les projets approuvés par la Réunion APIRG/20 et priorisé leur mise en œuvre.

2.2 La Première réunion du Comité de coordination des projets de l'APIRG (APCC/1), Nairobi, les 30 et 31 janvier 2017, a examiné le rapport de JMAASG et les projets priorisés par la réunion. A l'issue de longues délibérations, le CCPA a approuvé les projets et les Conclusions suivantes en conséquence :

- a) *les Projets de l'APIRG applicables à l'AAO/SG figurent dans l'Appendice 5.2C du présent rapport ; et*
- b) *les Sous-groupes de l'APIRG doivent veiller à ce que l'ordre de priorité des projets soit conforme aux priorités de la région*

2.3 Au vu de ce qui précède, l'AAO/SG pourrait souhaiter revoir et améliorer/ajuster si nécessaire l'ordre de priorité des projets établi par JMAASG et adopter en conséquence les projets de Conclusions ci-dessous :

Projet de Conclusion 01/X : Projets de l'APIRG priorisés dans le cadre du Sous-groupe AAO

Que la liste des priorités des Projets de l'APIRG devant être mis en œuvre dans le cadre de l'AAO/SG se trouve à l'Appendice X de ce rapport.

2.4 L'ordre de priorité des projets examinés par l'APCC/1 est présenté à l'**Appendice A** de ce document de travail.

3. MESURES ATTENDUES DE LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations contenues dans le présent document de travail ;
- b) prendre des mesures conformément au paragraphe 2.5 ci-dessus.
